Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

http ://www.snetap-fsu.fr

CAP des Adjoints Administratifs

Compte rendu de la réunion du 22 novembre 2006

L'administration était représentée par :

- M. Denis FEIGNIER, Président de la Commission,
- Mme Dominique PERRIER, Chef de Bureau,
- MM. Jacques FAUVEL et Patrice ODOUL, MMes Andrée TROCHET, Jocelyne CHAUSSY, Martine BEAUVOIS, gestionnaires,
- M. Michel LECHAUX,
- Mme Danièle SAINT-LOUBOUE.

Représentants du personnel titulaires :

Voir en fin du compte rendu.

Était convoquée en qualité d'expert :

Madame FRAISSE Claudette, LEGTA de LA LOZERE

Ordre du jour :

1) Approbation du procès verbal de la commission administrative paritaire commune du 6 décembre 2005 du corps des agents administratifs et adjoints administratifs des services extérieurs et enseignement.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Le procès verbal du 4 avril 2006 n'a pu être approuvé, parce que nous n'étions pas en possession de ce document.

2) Approbation du règlement intérieur de la commission administrative paritaire du corps des adjoints administratifs des services extérieurs (enseignement) :

Paragraphe 1 : le SNETAP demande qu'il soit rajouté : « en même temps que les convocations, que ce dossier soit transmis également par courrier électronique au coordinateur de la section syndical ».

3) Élections des représentants du personnel à la Commission de réforme et au CTP Statuts pour le corps des adjoints administratifs des services extérieurs (enseignement) :

Madame MARSAUD Maryse est désignée pour siéger au CTP statuts, Madame MASE Elena est désignée pour siéger au CTP en commission de réforme.

4) Promotions de corps

- **Promotions dans le corps des adjoints administratifs au titre de l'année 2005 et 2006**

Les critères de choix sont les suivants :

1- l'ancienneté dans les services publics ;

2- l'ancienneté au ministère ;

3- l'ancienneté dans le corps.

Cinq postes pour 182 promouvables.

Sont proposés :

Percivalle Daniel, Tafanelli Joëlle, Andrieu Véronique, Bollinger Françoise, Gibon Anne-Marie

- **Promotions dans le corps des adjoints administratifs au titre de l'année 2006**

Sept postes pour 182 promouvables.

Sont proposés :

Bougeois Catherine, Sanahuja Chantal, Raffin Patricia, Chevalier Mireille, Poumeri Annie, Bretel Thérese, Ouddane Sylvie.

- **Promotions au titre de la requalification dans le corps des adjoints administratifs pour l'année 2006**

14 postes pour 182 promouvables.

Altit Cécile, Amingo Magguy, Begnis Marie-Hélène, Brid Véronique, Chambonnière Christiane, Combes Florence, Fachin Jocelyne, Guimaraes Marie-Claude, Laout Philippe, Le Bourg Catherine, Lintanff Josée, Mouillet Sylviane, Scoquart Simone, Vaccaro Ghislaine.

La date d'effet pour l'année 2005 est au 1er janvier 2005, La date d'effet pour l'année 2006 est au 1er juillet 2006, et pour les requalifications, elle sera en même temps que la nomination des reçus à l'examen professionnel (sous réserve du contrôleur financier).

5) Promotions de grade

- **Promotions au grade d'adjoint administratif principal de première classe au titre de l'année 2006**

21 postes pour 217 promouvables ; 165 adjoints ont été proposés.

Les critères de choix sont les suivants :

1. l'ancienneté dans le grade,
2. l'ancienneté dans le corps,
3. l'ancienneté dans les services publics,
4. âge pour départager

Allemand Hélène, Benoit Marilyne, Buffard Danielle, Burillo Anne-Marie, Cros Francette, Derot Régine, Faure Danièle, Fauvet Patrick, Fontanel Josiane, Gaillard Marie-France, Garro Ludovique, Gautreau Marie-Claude, Hotin Jean-Marc, Lereuil Odile, Marret Régine, Mistoco Lin, Pradeau Yvette, Rudelle Aline, Tournier Jacqueline, Vallet Marie-Claude, Bazot Sylvie.

- **Promotions au grade d'adjoint administratif principal de deuxième classe au titre de l'année 2006**

39 postes pour 357 promouvables ; 277 adjoints ont été proposés.

Les critères de choix sont les suivants :

1. l'ancienneté dans le corps,
2. l'ancienneté dans le grade,
3. l'ancienneté dans les services publics,
4. âge pour départager.

Abrassart Agnès, Gourdon Béatrice, Poubeau Nathalie, Arthaud Colette, Guerin Hélène, Poupault Cathy, Atioulou Myriam, Ibar Jeannette, Pujol Élisabeth, Belier Brigitte, Iriartegoity Mireille, Quilichini-Sampiéro Laurent, Blandin Geneviève, Jaumard Pierrette, Rouault Nadine, Bretigny Monique, Kieken Béatrice, Sage Viviane, Brossard Catherine, Le Floc'h Michel, Sizorn Monique, Canut Michèle, Leboeuf Danielle, Tessier Marie-Claire, Daguet Violaine, Lesny Marie-Claude, Topenot Martine, Dumazet Sylvette, Marche Patrick, Touzeau Claudine, Fontaine Thérèse, Meysonnet Martine, Vivot Chantal, Fromentin Sylvie, Moreau Anne, Gauffier Annie, Mourgues Bernadette, Gerard Laurence, Paillette Dominique.

Le SNETAP a présenté une liste de 10 agents ayant passé l'examen professionnel d'adjoint en 2000 qui ont une ancienneté importante au Ministère de l'Agriculture. L'Administration n'a pas voulu en tenir compte, ce que le SNETAP déplore.

6) Réintégration dans le corps des adjoints administratifs de l'enseignement agricole

NOM Prénom	Grade	Date de détachement et affectation	Intégration	Avis de la CAP
MAGNENOU Annie	Adjoint administratif 2ème classe	Détachée depuis le 1/07/05 à l'ENITIAA de Nantes	1/07/06	Avis favorable

7) Intégrations dans le corps des adjoints administratifs de l'enseignement agricole au titre de l'année 2006

NOM Prénom	Origine	Date de détachement et affectation	Intégration	Avis de la CAP
GERARD Laurence	Services déconcentrés	Détachée depuis le 1/09/99 à l'ENV de Nantes	01/10/06	Favorable
FLOCH Jean-Marc	INSERM	Détachée depuis le 01/09/97 au LEGTA de Guingamp	01/09/06	Favorable
LEBOEUF Danielle	Éducation Nationale	Détachée depuis le 01/09/2000 à l'Agrocampus de Rennes	01/09/06	Favorable
MINELLI Marc	La Poste	Détaché depuis le 01/09/04 à l'INA PG	01/09/06	Favorable

8) Détachement dans le corps des adjoints administratifs

Xavier MESNIS a recueilli un avis favorable.

Un avis favorable a été donné sous réserve d'expertise pour la demande de mobilité à l'extérieur.

9) Révision de notation au titre de l'année 2004 et 2005

4 demandes de révision ont été présentées : 1 demande a été accordée et les 3 autres ont été maintenues.

10) Bonifications d'ancienneté au titre de l'année 2006

Les critères d'attribution sont les suivants :

1. agents ayant obtenu le moins de bonifications pendant les 3 dernières années,
2. ancienneté dans l'échelon,
3. agents les plus âgés.

582 mois à répartir : soit 128 agents pouvant bénéficier d'une bonification de trois mois et 194 agents pouvant bénéficier d'une bonification d'un mois.

11) Questions diverses

A quelle date paraîtra le décret pour le changement d'échelon des adjoints administratifs principaux 1ère classe indice 416 ?

La nouvelle grille indiciaire (document joint au compte-rendu papier) suite aux nouveaux statuts liés à la fusion des corps de la fonction publique, sera promulguée avant fin 2006.

Nous avons interpellé l'Administration sur la différence de fin de carrière entre la filière administrative et la filière technique. Est-ce discriminatoire ? Peut-être trop de femmes dans cette filière …

Y a t'il une liste complémentaire à l'examen professionnel d'adjoint ?

La réponse est non. Il y a eu des « pseudo » listes complémentaires pour le cas où un agent refuserait sa nomination.

En 2006, 104 postes ouverts au concours dont :

- 12 pour l'Administration Centrale
- 92 pour l'enseignement
  - 37 pour l'examen professionnel,
  - 55 par liste d'aptitude (41 services déconcentrés, 14 enseignement)

Combien de postes d'emplois réservés ont été accordés en 2005 et 2006 ?

1 poste en 2006 ; 10 sont sur liste d'attente. Le nombre d'attributions pour 2006 n'a pas été déterminé. Le recrutement est très limité suite à une gestion très tendue.

Pourquoi les fonctionnaires sur postes gagés ne bénéficient-ils plus de chèques vacances ?

L'Administration n'a pas su nous répondre mais nous vous conseillons de faire comme le Département des ARDENNES : écrire à vos députés afin de faire rétablir vos droits (voir modèle ci-dessous).

Monsieur Le Député,

Nous travaillons au. CFPPA-CFA de Saint-Laurent.

Nous sommes titulaires sur postes gagés, rémunérés par le Ministère de l'Agriculture, mais le centre (CFPPA-CFA) doit verser l'équivalent de nos salaires au Ministère de l'Agriculture.

Pendant plusieurs années, nous avons pu bénéficier des chèques vacances. Or, depuis trois ans, nos demandes sont restées vaines, au prétexte que sur notre bulletin de salaire figure un code MAN qui, est différent des autres titulaires sur postes non gagés.

Vous trouverez ci-joint les différentes réponses qui nous ont été faites par la Mutualité de la Fonction Publique, ainsi qu'un courrier de notre syndicat, le SNETAP.

Comme nos homologues sur postes non gagés, pourrions-nous bénéficier de cet avantage ? Pourriez-vous intercéder en notre faveur ?

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'informations, et dans l'attente, nous vous prions de croire,.Monsieur Le Député, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Quel sera le coefficient des primes IAT pour 2006 ?

Une prime exceptionnelle va être attribuée à tous les agents bénéficiant d'une prime : 200 € pour les catégories C, 250 € pour les catégories B et 300 € pour les catégories A au prorata du temps de travail. Elle sera versée sur le salaire de décembre 2006.

Suite à la fusion des corps, quel sera notre régime indemnitaire ?

Apparemment, chaque service conserverait son régime indemnitaire.

Les élues paritaires des Adjoints Administratifs

Titulaires

NOM Prénom	FONCTION	ETABLISSEMENT
CARDIN Joséphine	AAP 1, coordinatrice	LEGTA SAINTES
GARGAM Roselyne	AAP2	LEGTA PONTIVY
MARSAUD Maryse	Adjoint administratif	LEGTA RAMBOUILLET
PHILIPPOT Corinne	Adjoint administratif	CFPPA ST LAURENT CHARLEVILLE-MEZIERES

Suppléantes

NOM Prénom	FONCTION	ETABLISSEMENT
PIERI Marie-France	AAP 2	LPA de BORGO
BRENON-HENRIOT Béatrice	AAP 2	LEGTA TROYES ST POUANGES
GUDEFIN Evelyne	Adjoint administratif	LEGTA ST GENIS-LAVAL
MASE Elena	Adjoint administratif	LPA LE NEUBOURG